

Association pour la Formation des Organistes des Églises Protestantes

INSCRIPTION 2024/2025

Fiche à retourner AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2024 à l'adresse ci-dessous
Les cours commenceront début octobre 2024

NOM Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone : Courriel :

Formation initiale (s'il y a lieu) :

Piano (années) : Autre instrument :

Orgue (années) : Formation musicale (solfège) :

Professeur :

Centres existants : Strasbourg - Mulhouse - Colmar - Sélestat - Haguenau - Dorlisheim - Pfulgriesheim.
D'autres centres peuvent être créés en fonction de la demande.

Je m'inscris à l'AFORGEp pour l'année scolaire 2024/2025 et choisis la formule suivante :



Formule INTÉGRALE

27 cours individuels de 50' + 3 cours collectifs

Je souhaite également préparer le diplôme d'organiste liturgique
en lien avec la Faculté de théologie protestante

- oui
- non

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562- BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 15€.

917€

- Trimestriel** : quatre virements seront programmés, à l'inscription (cotisation + droits d'inscription) puis pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril).

Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation à l'Aforgep
42€ : droits d'inscription
= 67€

288€

288€

288€

- Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).

Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation à l'Aforgep
+42€ : droits d'inscription
= 67€

+

96,14€

oct

96,14€

nov

96,14€

déc

96,14€

janv

96,14€

fév

96,14€

mars

96,14€

Avr

96,14€

mai

96,14€

juin



Formule ALLÉGÉE

14 cours individuels de 60' + 3 cours collectifs

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 - BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 12€.

642€

- Trimestriel** : quatre virements seront programmés, à l'inscription (cotisation + droits d'inscription) puis pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril).

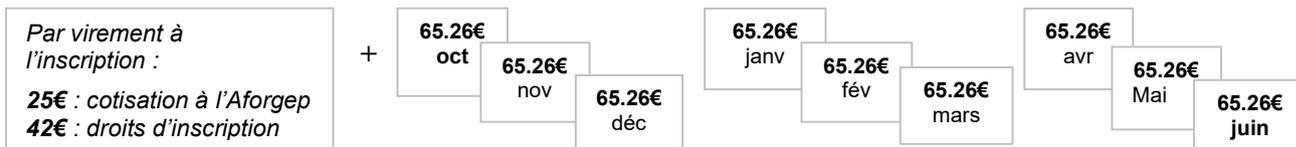
Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation à l'Aforgep
42€ : droits d'inscription
= 67€

196€

196€

196€

- **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).



Formule PACK

4 cours individuels de 60'

Paielement par virement à l'inscription

Pas de cotisation ni de frais d'inscription. S'il y a lieu, les frais de déplacement seront à payer en sus.

196€

Si cette formule est donnée en-dehors d'un Centre de formation existant, les frais de déplacement du professeur sont à la charge du demandeur (0.35 € par km parcouru). Les cours seront donnés uniquement sur des orgues à tuyaux en état de marche.



Formule SPECIALE JEUNE, jusqu'à 24 ans 21 cours individuels de 40'

Choix du mode de paiement : en début d'année, de trimestre ou de mois.

Par virement vers le compte de l'Aforgep au Crédit Mutuel St-Jean

IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A, avec indication des nom et prénom de l'élève

- **Annuel** : un seul virement à l'inscription. Le montant correspondant à ce mode de paiement comprend la cotisation et les droits d'inscription. Il donne lieu à une réduction de 13€.

417€

- **Trimestriel** : quatre virements seront programmés, à l'inscription (cotisation + droits d'inscription) puis pour le début de chaque trimestre scolaire (1^{er} octobre, 1^{er} janvier, 1^{er} avril).

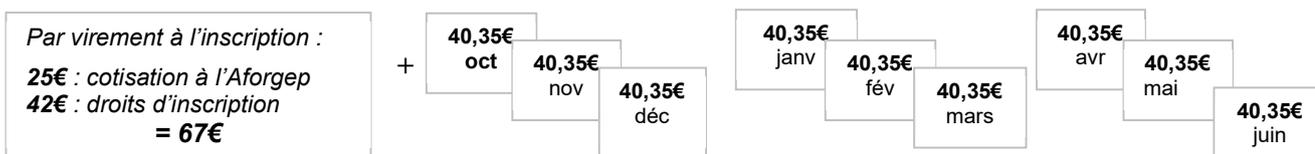
Par virement à l'inscription :
25€ : cotisation à l'Aforgep
42€ : droits d'inscription
= 67€

121€

121€

121€

- **Mensuel** : mise en place d'un virement automatique dans les 5 premiers jours de chacun des 9 mois de l'année scolaire (d'octobre à juin).



ACCORD AVEC UNE PAROISSE / CONSISTOIRE

Formule Intégrale seulement

Il est possible de solliciter l'aide d'une paroisse. L'accord joint à ce courrier est rempli et signé par l'élève. En cas d'accord, voici le mode de paiement :

	Participation paroisse		Participation élève
○ Annuel	285€	+	642€
○ Trimestriel	285€	+	Par virement à l'inscription : 25€ : cotisation à l'Aforgep 42€ : droits d'inscription = 67€
			196€ 196€ 196€
○ Mensuel	285€	+	Par virement à l'inscription : 25€ : cotisation 42€ : droits d'inscription = 67€
			65.26€ oct 65.26€ nov 65.26€ déc 65.26€ janv 65.26€ fév 65.26€ avr 65.26€ mai 65.26€ juin

Les chèques sont acceptés, mais afin de faciliter le travail à distance du trésorier, les virements sont vivement recommandés.

AForgeP 1b, quai St Thomas BP 80022 67081 Strasbourg Cedex

aforgep@uepal.fr - 03 88.25.90.37 - www.aforgep.org

Crédit Mutuel St-Jean IBAN : FR76 1027 8010 0100 0794 3964 562 – BIC : CMCIFR2A